VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS,

926-28 Rue Erato. | 1514-16 Rue N. Villeré

A L'ENCAN, LE JEUDI, 16 AVRIL 1908, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE VEUVE ANNA STAUB. No 84,854. COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C lédit ordre daté et signé le 6 mars 1908 je vendrai, à l'enchère publique, la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 16 avril 1908 à midi, la propriété ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E dans l'filet borné par les rues Villeré, Colombus, Marais et l'avenue Bernard sur un croquis de voyer dressé par H. W. W. Reynolds, voyer, le 26 mars 1888, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire le 26 mars 1889, d'après lequel arpentage ledit lot commence à une distance de quatre-vingt quatorze pieds, quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Villeré et Columbus et mesurant soixante neuf pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Villeré, cinquante cinq pieds et deux lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colombus, de trente deux pieds, et trente cinq pieds et quatre lignes sur la ligne de côté opposée.

Etant le reste de la propriété que la défunte Mme Anna Staub a acquise de Amide Rouquette, veuve de Edmond Breux, par un acte passé le 5 janvier 1879 pardevant Abel Dreyfous ancien notaire enregistré en Bureau des Aliénations, livre 111, fo lio 679.

Les améliorations consistent du cottage double toiture en ardoises, Nos 1514-1516 rue N. Villeré, loué à $8.00 par mois.

2° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Premier District de cette ville, dans l'filet borné par les rues Erato, Constance, Annonciation et Thalie, mesurant quarante trois pieds de face à la rue Erato par cent soixante quinze pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur, étant composée d'une partie des lots originaux six et sept, acquis par ladite défunte, Anna Staub, de H. S. Kerstendick, par acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 14 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts, livre 175 folio 447. Les améliorations consistant d'un cottage double élevé de terre, toiture en ardoises. Nos 926-928 rue Erato loué $38 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans en billets cautionnés portant la date avec le jour de l'adjudication avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, en plus seront les taxes payables en 1908, l'acquéreur devant déposé 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH,
Encanteur et Gérant de la
NATIONAL REALTY CO. LTD.
A. D. Danziger, avocat.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 84,973—Cour Civile de District—Division D.

Mme Caroline Rein, femme de August Baumann vs Charles Barnes, un mineur.

VENTE EN PARTAGE.

Bâtisse à Deux Etages en Briques,
No 1224 rue Tchoupitoulas.
A L'ENCAN
JEUDI, le 23 avril 1908,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier 84 973, dans l'affaire intitulée Mme Caroline Rein femme de August Baumann vs Charles Barnes un mineur, ledit jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 19 mars 1908 et ledit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique le JEUDI, 23 avril 1908 à midi, la propriété foncière ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'filet borné par les rues Thalie, Erato, Tchoupitoulas et Bud Peters désigné par le numéro cinq, sur un certain plan dressé par H. Melhausen architecte, etc., daté le 25me jour de janvier 1847 et déposé pour référence en l'étude de M. O. Brack, ancien notaire en cette ville, sous le numéro (A) 482 du livre de plans No 2, ledit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas par cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages en briques, connu comme No 1224 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans représentée par les billets de l'acquéreur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement et garantie pour leur paiement par lien de vendeur et privilège, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer au plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1908; les frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
Bureau No 311 rue Baronne.
22mars—22 29—avril 5 12 19 23

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Terrain pour Bâtir à Alger.
(5ème District).
Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69 355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 23 avril 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné comme partie des lots 1 et 2 dans l'filet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Bienville), les rues Homer et Monroe (maintenant Tèche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, respectivement après la date de la vente et adjudication, ladite part ou du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur. 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22mars—22 29—avril 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons terrains pour construire dans le Sixième District.

Rue Clara, coin de la rue Cadiz (Filet de rues Willow et Jena)

Succession de Toby Hart.

No 82 747 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 14 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 mars 1908 par l'Hon. W. B. Bommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots 8, 9 et 10 et partie du lot 7 de l'ilet 65d Sixième District, borné par les rues Cadiz, Clara, Jena et Willow, mesurant comme suit: les lots 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 10 formant l'encoignure des rues Cadiz et Clara, et la partie du lot 7 mesurant 20 pieds de face à la rue Clara par 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix de vente.

L'acte de vente pardevant J. C. Davey junr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 mar—14 15 22 29—avril 5 12 14

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double dans le Deuxième District.

Nos..... RUE URSULINES.

JEUDI, LE 2 AVRIL 1908,
A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Mme Alphee Lafon, Veuve de Lovinski Bodin.

No 84,352—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 19 février 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'filet borné par les rues St Philippe, Claiborne, Ursulines et Robertson, désignée par la lettre A, sur un devis de la dite propriété fait par Edgar Sighera, voyer, daté le 15 juin 1894, d'après lequel devis ledit lot ou portion de terre mesure trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes (31 pds 11 pces 5 lignes) de face à la rue Ursulines par une profondeur et façade à la rue Robertson de soixante treize pieds, onze pouces et cinq lignes (73 pds 11 pces 5 lignes).

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Wm H. Renaudin, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.
Jas Wilkinson, avocat pour l'encanteur.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans—No 77,943 — Division B.—Succession de Marie Martha Favre, veuve de George Mariche — Attendu que Henry B. McMurray, Jr., a produit une preuve devant cette cour qu'il est l'agent et avocat de fait dûment autorisé de Mary Cunningham, et que Mary Cunningham est la gardienne dûment nommée du mineur Emile F. Angellor, résidant dans la ville de New York, Etat de New York que ledit mineur a des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ledit avocat de fait désire transférer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de New York, le domicile dudit mineur.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'ils en ont ou peuvent en avoir, dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit Henry B. McMurray, Jr., agent et avocat de fait ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
J. G. LYNCH, Député Greffier.
17 mars—17 24 31—av 6 13 15 18

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
ACTIONS, ACTIONS, ACTIONS.
BIJOUTERIE.

Philbert Gerard vs Adelina A. P. Frederic de St Romy et als.

No 83 160—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 31 mars 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907, par l'Hon. John St Paul juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir

1° Dix (10) actions du fonds capital de la "National Acid Company" de la Nouvelle-Orléans attestées par certificat No 39, daté le 29 novembre 1899, de la valeur au pair de cent dollars par action, étant au nom de H. A. Frederic.

2° Deux (2) actions du fonds capital dans la même compagnie attestées par certificat No 145 daté février 1901, également au nom de H. A. Frederic.

3° Vingt cinq (25) actions du fonds capital de la Standard Guano & Chemical Manufacturing Company de la Nouvelle-Orléans attestées par certificat No 17, daté le 29 janvier 1897, aussi au nom de H. A. Frederic.

4° Une paire de boucles d'oreilles en diamant.

Le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant.
18 mars—18 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottages doubles et simples, bien situés, dans le Deuxième District.

Le bon cottage double, 812 et 814 rue Quartier, entre Bourbon et Dauphine

Le joli cottage double 2329 et 2331 avenue Ursulines.

Le joli cottage simple, sur deux grands terrains, 3139 rue De Soto, coin Rendon.

Le nouveau cottage double, 1314 et 1316 rue Rendon entre De Soto et Grande Route St Jean,

Marie Clemence Cathalougne et al vs Valentine Catalongue, ex. test. et als.

No 84,644. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet MARDI, le 31 mars 1908, à midi, à la bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 février 1908 et signé le 17 février 1908, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'filet No 79, borné par les rues Quartier, Bourbon, Hôpital et Dauphine, figurant sur un plan par Joseph Communy, voyer, le 21 septembre 1846, annexé à un acte passé pardevant Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, lequel lot de terre mesurant 55 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Quartier, par une profondeur de 35 pieds 2 pouces sur laquelle 3 pieds 2 pouces doivent être pris sur la propriété de E. Maureau ou assignés. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté et sont désignés par les Nos 812 et 814 rue Quartier.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'filet No 292 borné par l'avenue Ursulines, les rues Miro, Tonti et Hôpital, désigné par le No 8 sur un devis et certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, daté le 2 décembre 1889, annexé à un acte de Jules Meunier, notaire en cette ville, le 12 octobre 1907, d'après ledit devis, ledit lot commence à une distance de 60 pieds de l'avenue Ursulines et la rue Tonti, et mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à l'avenue Ursulines par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignés par les Nos 2329 et 2331 avenue Ursulines et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'filet No 436, borné par les rues Le Soto (autrefois Washington), Rendon (autrefois Deuxième), Lopez (autrefois Troisième) et Grande Route St Jean, désigné par la lettre A, sur un devis et certificat de voyer, fait par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civile, daté le 11 octobre 1907, annexé à un acte pardevant Jules F. Meunier notaire en cette ville, le 12 octobre 1907, d'après ledit devis, ledit lot de terre mesurant en mesure américaine 62 pieds de face à la rue De Soto par une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Rendon, de 94 pieds, 3 pouces 4 lignes. Les améliorations comprenant une résidence en bois à un étage et mansarde couverte en ardoises, retiré de la banquette et contenant sept chambres, citerne, hangar, galerie, etc. La maison est bien tapissée partout; la banquette est pavée en briques avec une grande pelouse et la propriété est désigné par le No 3139 rue De Soto.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et lieu que la propriété troisièmement décrite, désigné par la lettre B sur le croquis ci-dessus mentionné par Geo. De Armas, et mesurant d'après ledit croquis, en mesure américaine, 33 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Rendon sur 62 pieds de profondeur, et 32 pieds 7 pouces 1 ligne de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois neuf, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc., et sont désignées par les Nos 1314 et 1316 rue Rendon.

Toutes les propriétés ci dessus sont bien situées et sont des placements payants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur payable en un et deux ans après la date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, les transferts de l'assurance, etc., et l'acquéreur devant assumer en plus du montant de son enchère les taxes de 1908; dix pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
22fév—29—mars 1 8 15 22 29 31

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur de commerce et se louant
DU PREMIER DISTRICT.

Magasin double à deux étages,
1001 ET 1003 RUE POEYFARRE.

Coin Constance, avant chacun 8 chambres et louée chacun environ $35 par mois

Bâtisse seule à deux étages en briques et en bois.
1012 RUE MAGAZINE

Près l'avenue Howard, ayant environ 12 chambres, gaz, corridors en haut et en bas, large allée à l'arrière sur l'avenue Howard et loué $35 par mois.

Bâtisse seule à deux étages en briques,
461 AVENUE HOWARD, coin de la rue Constance.

Bâtisse seule à deux étages en briques et en bois,
462 AVENUE HOWARD, COIN CONSTANCE.

Avec les deux

Maisons de résidence seules à deux étages,
1007 et 1011 RUE CONSTANCE.

Ayant chacune 3 et 4 chambres.

Ces propriétés sont adjacentes à la Fonderie Schwartz et les Compagnies Walker-Moss et la fabrique de glace, et sont dans le cour du centre commerçant et manufacturier, elles sont à proximité de tous les chemins de fer à vapeur.

SUCCESSION DE PATRICK RONAN.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division A—No 84,979.

Il sera vendu à l'encan, MARDI, le 31 mars 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District: paroisse d'Orléans Division A, daté du et signé le 26 février 1908 dans la susdite affaire la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Poeyfarré, Constance, Magazine et Delord, ou avenue Howard, mesurant vingt huit (28) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes rue Poeyfarré, sur une profondeur et façade de quatre vingts (80) pieds rue Constance, formant le coin desdites deux rues, et désigné par les Nos municipaux 1001 et 1003 rue Poeyfarré.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Constance, Delord ou avenue Howard et la rue Poeyfarré. Ledit terrain étant désigné par le No 4, sur un plan de G. T. Dunbar, ancien voyer, daté du 12 novembre 1846, déposé en l'étude de Wm Christie, ancien notaire, sur le plan No 46 du livre des plans No 2; ledit lot mesurant vingt quatre (24) pieds, cinq et deux septièmes (5 2|7) pouces de façade, rue Magazine sur cent treize (113) pieds, deux (2) pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné à l'arrière par une allée de onze (11) pieds onze (11) pouces de largeur commune ou dit lot et à d'autres, le tout en mesure américaine; et est le terrain le plus rapproché de l'avenue Howard des deux terrains acquis par Patrick Ronan, de la Société Eureka Homestead, par acte passé pardevant E. J. Barnett, notaire, le 2 août 1898. Les améliorations comprennent la maison de résidence seule à deux étages No 1012 rue Magazine.

Le terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Delord ou avenue Howard, Constance et St Joseph, désigné comme terrain No un (1) sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, en date du 16 mars 1834, annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire, le 3 juin 1834, et mesurant dix huit (18) pieds trois (3) pouces et quatre (4) lignes de façade rue Delord sur quatre vingts (80) pieds de profondeur et de façade rue Constance, et porte le numéro municipal 461 avenue Howard.

4° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No 17, dans le carré borné par les rues Magazine, Constance, Delord (maintenant Howard) et Poeyfarré, sur un plan dressé par G. F. Dunbar, ancien voyer, date du 12 novembre 1846, déposé sous le No 46 dans le livre des plans No 2, de William Christie, ancien notaire, et mesurant vingt deux (22) pieds, sept et trois cinquièmes (7 3|5) pouces de façade rue Delord ou avenue Howard, sur cent (100) pieds de profondeur et de façade rue Constance, entre lignes parallèles, mesure anglaise. Les améliorations comprennent la bâtisse de commerce en briques et en bois à deux étages 462 avenue Howard, et les deux bâtisses seules à deux étages 1007 et 1011 rue Constance.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant les taxes de 1908; 10 0|0 de dépôt requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats de l'administratrice.
28 fév—28—mars 1 8 15 22 29 31

QUI EST ST-PAUL,
L'ENCANTEUR?
Demandez-le à l'Abeille.
19mai—1an

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur pour bâtir, dans le Sixième District,

Rue Freret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano.

Succession de John Pendergast.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No 73,554.

Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'filet borné par l'avenue Louisiana, les rues Freret, (autrefois Long), Sud Robertson (autrefois Breslau) et Toledano, désigné comme lot No 2 de l'filet 594, sur un plan par L. H. Pilie, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. E. Trist, notaire en cette ville, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville le 10 décembre 188[illegible], lequel dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Long, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1908 devant être payées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

E. J. Thilborger, avocat.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Hufft Brothers

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE.
521 RUE JOSEPH.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mercredi, le 22 avril 1908, à Midi.

No 84,989—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HUFFT FRÈRES—Louis Hufft, Encanteur Bureau No 826 rue Union, MERCREDI, le 22 avril 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A dans l'filet borné par les rues Laurel, Joseph, Constance et Octavia, sur un devis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, daté le 18 juillet 1890, et d'après lequel devis ladite portion de terre commence à une distance de 138 pieds 1 pouce 6 lignes de l'encoignure des rues Joseph et Laurel et mesurant 37 pieds 2 pouces de face à la rue Joseph la même largeur dans le fond sur 60 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de l'extrême fond des lots Nos un et deux sur le devis sus-mentionné.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance qui y est, devant être représenté par des billets de l'acquéreur en un et deux ans, devant porter huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente à l'encan jusqu'à paiement et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes les causes usuelles de sécurité, les loyers de ladite propriété devant appartenir audit acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente lequel sera pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat et devant assumer au-dessus et en plus dudit achat les taxes de 1908.

A. Guilbault, avocat pour le pétitionnaire
21mars—21 22 29—avril 5 12 19 22

Ramsey & O'Neal.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE.

2336 rue Milan, coin Howard.

Dans la succession de Mme Marie C. Albert, épouse de John B. Hereford, No 76,468, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Par Ramsey & O'Neal, encanteurs, bureau 340 rue Carondelet, MARDI, 31 mars 1908, à midi, à la Bourse des Biens Fonciers, 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du et signé le 25 février 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans la susdite affaire à moi dirigé, la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No 562, borné par les rues Milan, St George, Brian et Green, laquelle portion de terre se compose du terrain No 13 et d'une partie du terrain No 14, et mesurant ensemble quarante cinq (45) pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de cent vingt (120) pieds et forme le coin desdites rues Milan et St George, le tout conformément à un plan de D. N. Brennan, député voyer de la ville le 4 novembre 1891, et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte de vente pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 5 juin 1895.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Mme Marie Susane Schutz, épouse d'Alcide Albert, par deux actes enregistrés C. O. B. 194 folio 701 et C. O. B. 171 folio 696

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 et de l'acte de vente pardevant Noble A. Tichenor, notaire; et il fera un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Jno D. Fix, avocat.
27 fév—27—mars 1 8 15 22 29 31

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.